

Les 10 commandements de l'analyse des documents

1. J'étudie les documents dans l'ordre où ils sont présentés car ils vont du plus simple au plus compliqué.
2. J'étudie tous les documents.
3. Je cite le numéro des documents dans ma copie.
4. Je retire des documents la ou les informations pertinentes sans expliquer la totalité du document , ce n'est pas le plus important.
5. Je fais une conclusion partielle (déduction) : qu'est-ce que ce document m'apprend ?
6. Je fais des mises en relation entre les documents donc de nouvelles conclusions.
7. Dans un exercice II.2, j'apporte des connaissances.
8. Je fais une conclusion générale qui me permet de répondre au problème.
9. Je n'oublie pas que j'ai fait un cours sur cette question, donc je cherche le lien entre les documents, la problématique et mes connaissances.
- 10. N'oubliez pas d'avoir du bon sens**